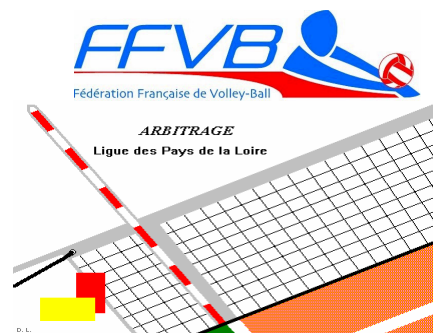




OLYMPIADE 2009/2012
SAISON 2011/2012 - C.R.A.



Nantes, le 6 Juin 2011.

QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

ATTENTION : les pages 3 et 4 sont à retourner dûment remplies **le plus rapidement possible** et **avant le 10 juillet 2011 à la Ligue des Pays de Loire de Volley ball – Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – BP 90312 – 44103 NANTES CEDEX 4.**

. En effet, en l'absence de ces documents, nous ne vous proposerons aucune désignation en **Régional**, vous ne pourrez pas représenter votre club et serez rayé des listes officielles. Si vous désirez arbitrer pour un autre club que celui dans lequel vous êtes licencié(e), une autorisation préalable de la C.R.A. est nécessaire, (page 2).

Plusieurs choses importantes à rappeler :

- 1) L'arbitre doit être résident en Pays de la Loire et licencié dans un club des Pays de la Loire. Il n'existe plus d'arbitre indépendant.
- 2) Si votre licence n'est pas homologuée à la date de votre premier arbitrage, nous serons dans l'obligation de vous retirer toutes vos désignations.
- 3) En cas d'empêchement pour un arbitrage, vous devez en informer directement votre représentant de C.D.A. à l'aide du formulaire joint, (page 4). Il se chargera, lui-même, de procéder à votre remplacement.
- 4) Il n'est possible d'arbitrer qu'avec la licence « compétition ».

Date limite pour le retour des documents signés et complétés : 10 juillet 2011, Merci.

Les documents sont à retourner obligatoirement à la Ligue des Pays de Loire de Volley ball

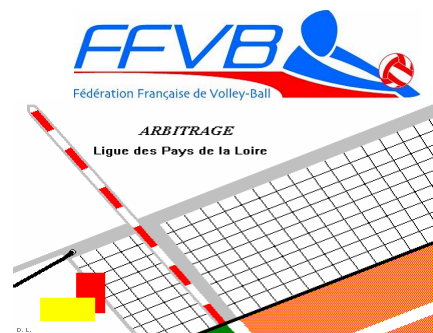
**Maison des Sports
44 rue Romain Rolland – BP 90312
44103 NANTES CEDEX 4**

Recevez, Mademoiselle, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Pour le représentant de votre C. D. A.
La commission régionale d'arbitrage.



**OLYMPIADE 2009/2012
SAISON 2011/2012 - C.R.A.**



PRET D'ARBITRE – 2011/2012

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Certains arbitres souhaitent arbitrer pour un autre club.

Les arbitres domiciliés en dehors de la Ligue ne peuvent faire valoir un prêt d'arbitre au sein de la Ligue.

Je vous prie de bien vouloir prendre note des conséquences que cela peut avoir pour votre club.

Club Prêteur :

Impossibilité de couvrir une de vos équipes.
Ne compte pas comme un arbitre de votre club.
Le nombre d'arbitrages n'est pas pour votre club.
Impossibilité de le désigner sur le club recevant.
Les amendes ne sont pas pour votre club mais, uniquement pour les manquements de cet arbitre.

Club Recevant :

Il peut couvrir une de vos équipes.
Compte pour un arbitre dans votre club.
Le nombre d'arbitrages vous est comptabilisé.
Impossibilité de le désigner sur le club prêteur.
Les amendes sont pour votre club, *(exemple) :*
Pour arbitrage non effectué, pour désistement de l'arbitre dans la saison, Pour tous problèmes de l'arbitre dans ses fonctions.

Le Prêt d'arbitre ne peut intervenir (date limite 30 novembre 2011), que si l'arbitre est licencié à un club pour la saison 2011/2012 et que les deux clubs soient à jour, de leurs cotisations (Nationale, Régionale et Départementale). L'original reste à la C.R.A. ; la date de validité de ce document sera la date émise par la C.R.A.

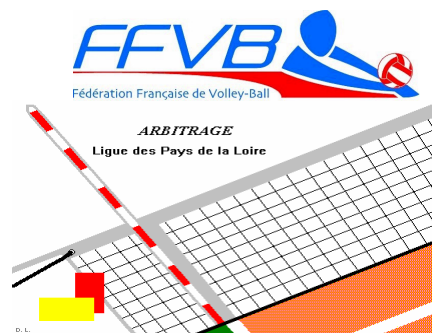
Recevez, Madame, Monsieur, les Présidents, mes salutations sportives.

Le Président de la C.R.A.

Arbitre du Club	Club Prêteur	Club Recevant
Nom :	Nom du Président :	Nom du Président :
Prénom :	Nom du Club :	Nom du Club :
N° de Licence :	Avis Favorable ()	Avis Favorable ()
Grade :	Avis Défavorable ()	Avis Défavorable ()
Signature :	Signature et Cachet Obligatoires :	Signature et Cachet Obligatoires :
Date :	Date :	Date :
Avis de la C.R.A. :	Favorable ()	Défavorable ()
Nom : Fonction : Président C.R.A.	Date et Signature :	



OLYMPIADE 2009/2012
SAISON 2011/2012 - C.R.A.



ENGAGEMENT – 2011/2012

ARBITRE de la LIGUE DES PAYS de la LOIRE

44 () - 49 () - 53 () - 72 () - 85 () - Cochez la mention utile (X)

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Téléphone portable :

Email :

Grade arbitre N° de la carte : N° de licence

Je déclare m'engager pour le club de :

Ce club me demande de couvrir l'équipe de :

Je manage l'équipe : Je joue avec l'équipe :

Je désire ne plus arbitrer : ()

OBLIGATIONS :

1. - Respecter strictement les obligations prises dans la réglementation générale de l'arbitrage (Code de l'arbitrage et du règlement intérieur de la F.F.V.B.) et particulièrement le chapitre concernant la disponibilité indispensable que chaque arbitre doit avoir.
2. - Assurer un contrat minimum d'arbitrage par saison (niveau minimum D1), soit **quatre rencontres** pour les arbitres « départementaux » et **six rencontres** pour les arbitres « Ligue et + ».
3. - Répondre favorablement à toutes les convocations émanant soit de la C.C.A., soit de la C.R.A., soit de la C.D.A. (sauf empêchement justifié).

TRES IMPORTANT : En cas d'empêchement justifié, prévenir le plus tôt possible et par écrit l'organisme intéressé.

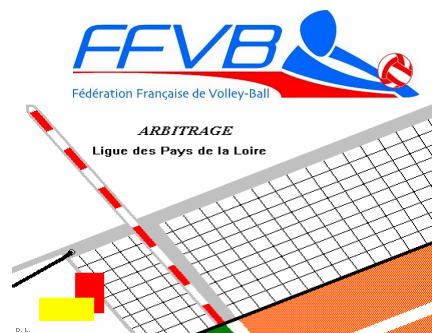
En cas d'empêchement prévisible pour un arbitrage, vous devez en informer directement votre représentant de C.R.A. à l'aide du formulaire joint, (page 4) qui se chargera, lui-même, de vous procéder à votre remplacement.

Fait à _____ le _____

Signature :



**OLYMPIADE 2009/2012
SAISON 2011/2012 - C.R.A.**



Les Arbitres des Pays de la Loire officiant en Régional et Départemental.

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

La saison 2010/2011 s'est achevée il y a quelques semaines.

Nous vous demandons le plus grand sérieux concernant les dates que vous avez à annoter dans le tableau ci-dessous pour toujours mieux préparer les désignations pour la future saison et ce, si possible, en fonction de vos souhaits.

Merci de nous renvoyer ce bulletin (avec le maximum de renseignements), **avant le 10 juillet 2011.**

Nom : Prénom :
N° de licence :

- A) Tous les week-ends** () samedi() ou() dimanche() .- **3 week-ends sur 4** () samedi() ou() dimanche() .
2 week-ends sur 4 () samedi() ou() dimanche() .- **1 week-end sur 4** () samedi() ou() dimanche() .
- B) Les dates d'arbitrages.** Rayez les journées ou les week-ends concernés par vos indisponibilités.

TABLEAU DES DISPONIBILITES			
10 septembre 2011 =	05 novembre 2011 =	14 janvier 2012 =	10 mars 2012 =
11 septembre 2011 =	06 novembre 2011 =	15 janvier 2012 =	11 mars 2012 =
17 septembre 2011 =	12 novembre 2011 =	21 janvier 2012 =	17 mars 2012 =
18 septembre 2011 =	13 novembre 2011 =	22 janvier 2012 =	18 mars 2012 =
24 septembre 2011 =	19 novembre 2011 =	28 janvier 2012 =	24 mars 2012 =
25 septembre 2011 =	20 novembre 2011 =	29 janvier 2012 =	25 mars 2012 =
01 octobre 2011 =	26 novembre 2011 =	04 février 2012 =	31 mars 2012 =
02 octobre 2011 =	27 novembre 2011 =	05 février 2012 =	01 avril 2012 =
08 octobre 2011 =	03 décembre 2011 =	11 février 2012 =	07 avril 2012 =
09 octobre 2011 =	04 décembre 2011 =	12 février 2012 =	08 avril 2012 =
15 octobre 2011 =	10 décembre 2011 =	18 février 2012 =	14 avril 2012 =
16 octobre 2011 =	11 décembre 2011 =	19 février 2012 =	15 avril 2012 =
22 octobre 2011 =	17 décembre 2011 =	25 février 2012 =	21 avril 2012 =
23 octobre 2011 =	18 décembre 2011 =	26 février 2012 =	22 avril 2012 =
29 octobre 2011 =	07 janvier 2012 =	03 mars 2012 =	28 avril 2012 =
30 octobre 2011 =	08 janvier 2012 =	04 mars 2012 =	29 avril 2012 =

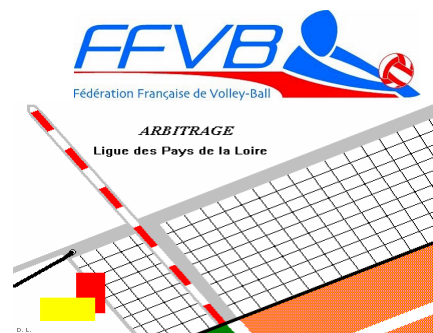
RAPPEL : Si vous jouez ou managez, il est important de mentionner les journées que vous voulez réserver à l'arbitrage. Les bénévoles qui effectuent vos désignations, n'ont pas le temps de vérifier, si chaque arbitre joue ou ne joue pas tel jour. Merci de votre compréhension.

REMARQUES PARTICULIERES :

	Signature :



OLYMPIADE 2009/2012
SAISON 2011/2012 - C.R.A.



Les adresses des représentants, des Commissions d'Arbitrage

Représentant la Commission Départementale Arbitrage de la Loire Atlantique « C.D.A. 44 » :
Comité 44 de Volley-Ball 38, rue Jules Verne (Forum d'Orvault) 44700 ORVAULT
tél. : 09.63.64.11.93 télécopie : 02.40.20.04.32 tél. GSM : 06.73.46.34.02
E.mail = volley44@free.fr

Représentant la Commission Départementale Arbitrage du Maine et Loire « C.D.A. 49 » :
Monsieur GABORIAU Donatien 36, rue du Docteur Lebrun 49450 ST MACAIRE EN MAUGES
tél. DOM : 02 72 77 01 02 télécopie DOM : 02 41 55 18 95 tél. GSM : 06 19 93 86 99
E.mail = donatien.gaboriau@neuf.fr

Représentant la Commission Départementale Arbitrage de la Mayenne « C.D.A. 53 » :
Monsieur GRANDIN Lucas 20 rue Chanteloup 53000 LAVAL
tél. DOM : télécopie DOM : tél. GSM : 06 73 90 64 20
E.mail = lucasgrandin@hotmail.com

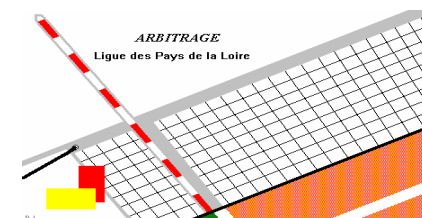
Représentant la Commission Départementale Arbitrage de la Sarthe « C.D.A. 72 » :
Madame CONRATH Manuela 21 route de la Basse Lande 72470 CHAMPAGNE
tél. DOM : télécopie DOM : tél. GSM : 06 99 89 07 44
E.mail = manuela.conrath@orange.fr

Représentant la Commission Départementale Arbitrage de la Vendée « C.D.A. 85 » :
Monsieur THIBAUD Gérard 5 rue des Aires 85360 LA TRANCHE SUR MER
tél. DOM : 02 51 30 38 06 télécopie DOM : tél. GSM : 06 17 27 87 92
E.mail = gthibaud@wanadoo.fr

Fédération Française de Volley-ball 17 rue Georges Clemenceau 94600 Choisy le Roi
tél : 01 58 42 22 22 télécopie : 01 58 42 22 32 <http://www.volley.asso.fr>
E.mail = ffvolley@volley.asso.fr



OLYMPIADE 2009/2012
SAISON 2011/2012 - C.R.A.



Date : ____ / ____ / ____

Nom : _____ Prénom : _____

à envoyer à votre Président de C.D.A.

Objet: Demande de rectificatif d'arbitrage en championnat Régional 2011-2012

NUMERO DU MATCH	DATE DU MATCH	HEURE DU MATCH	NOMS DES EQUIPES	ARBITRE DESIGNÉ ①	ARBITRE REMPLACANT	MOTIF ②

Par feuille, maximum un match sauf matches couplés.

① *Après votre nom indiquer 1^{er} ou 2^{ème}*

N° de page ()

Signature de l'arbitre :



**OLYMPIADE 2009/2012
SAISON 2011/2012 - C.R.A.**

